Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 125 (1999)

Heft: 20

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Section genevoise

Candidatures

M. Danilo Ceccarini, architecte, diplômé EPFL en 1998 (Parrains: MM. Athanase Spitsas et Philippe Renaud)

M. Christophe Wasem, architecte, diplômé EAUG en 1996 (Parrains: MM. Antoine Casanova et Yves Cassani)

Mme Annick Limat, architecte, diplômée EPFL en 1993 (Parrains: MM. Pierre-Alain Renaud et Andrea Bassi)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la

possibilité de faire une opposition motivée, par avis écrit au comité de la section, dans un délai de quinze jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

SIA vaudoise

Candidatures

M. Pierre-Alain Couvreu de Deckersberg, architecte, diplômé EPFL en 1983 (Parrains: MM. Gabriel Poncet et Jean-Jacques Jobin)

M. Stéphane Citherlet, ingénieur physicien, diplômé EPFL en 1992

(Parrains: MM. Claude-Alain Roulet et Gilbert Monay)

Mme Helena Rossopoulos, architecte, diplômée EPFL en 1994 (Parrains: Mme Martine Beauverd et M. Didier Chollet)

M. David Vessaz, architecte, diplômé EPFL en 1998 (Parrains: MM. Jean-Lou Rivier et Blaise Tardin)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SIA vaudoise, ils ont la possibilité de faire une opposition écrite et motivée, dès la parution des candidatures, au Comité de la SIA vaudoise, dans un délai de quinze jours. Passé ce délai, les candidatures cidessus seront transmises au Comité.

Tableau des concours

Organisateur et renseignements	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées PQ: préqualification	Conditions d'admission	Date reddition IAS (Retrait de la N° documentation) Page
Direction de l'urbanisme, Neuchâtel (tél. ++ 41 32 717 76 60)	Aménagement de l'espace de l'Europe à Neuchâtel (CI)	Architectes suisses, professionnels étrangers selon accord OMC	17 décembre 99 (3 décembre 99)
Province de Bolzano (I) (tél. ++39-4-71 81 15 11)	Bâtiments scolaires pour la formation pédagogique (CP)	Architectes selon accord OMC	26 novembre 99
BBR, Referat II 3 Hardenbergstr. 19 D-10623 Berlin (tél. ++49 30 31 59 11 11)	Ambassade d'Allemagne à Tokio (PQ)	Architectes habilités à exercer dans leur propre pays ou dont la qualité est reconnue selon la directive 85/384/EEE	(26 octobre 99)
Service des bâtiments, Spitalgasse 3, D-85049 Ingolstadt (tél. ++49 89 305 21 71)	Réfection et extension du musée pour l'art et le design, Ingolstadt (D) (PQ)	Architectes habilités à exercer dans leur propre pays ou dont la qualité est reconnue selon la directive 85/384/EEE	(27 octobre 99)
Service des constructions Stestegstr. 3, CP 61, 6431 Schwytz	Bâtiment de sécurité pour la police cantonale (CP)	Architectes suisses, professionnels étrangers selon accord OMC	24 janvier 2000 (dès le 4 octobre)
Commune de Flims GR (tél. ++41 81 928 29 29)	Salle de commune et place du village	Architectes suisses, professionnels étrangers selon accord OMC	12 février 2000 (23 octobre 99)
FAS/FSAI/GPA/SIA-Vd Secrétariat SIA-Vd (tél. 021 646 24 21)	V ^{ème} Distinction vaudoise d'architecture	Auteurs de réalisations d'architecture, du génie civil (ouvrages d'art) et de l'urbanisme en terre vaudoise au cours de la période 1996 à 1999.	31 décembre 99
ZuhauseWohnen, SH 2000, Possmoorweg 5, D-22301 Hambourg	« Starterhaus 2000 », concept de maison unifamiliale (CI)	Architectes et étudiants en architecture	10 janvier 2000
Fondation Frate Sole, Via Ada Negri 2, I-27100 Pavia	Prix pour l'architecture sacrée	Artistes et architectes ayant apporté une contribution significative à la construction d'édifices religieux	31 mai 2000
Comm. de Volketswil ZH (tél. 01 908 33 20)	Bâtiments scolaires (PQ)	Architectes suisses, professionnels étrangers selon accord OMC	14 décembre 99 (2 novembre 99)

Cette rubrique, préparée en collaboration avec Schweizer Ingenieur und Architekt (SI+A), organe en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 142 ou UIA ainsi que des expositions y relatives Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement au secrétariat général de la SIA, tél. 01/283 15 15.